

**Centre Communal d'Action Sociale de**  
**SCHERWILLER**

**Liste des délibérations du Conseil d'Administration**  
**du 16 octobre 2023**

La séance a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Convocation des membres du Conseil d'Administration le 03 octobre 2023
- Affichage en Mairie le 09 octobre 2023
- La séance est ouverte à 18 heures 30 en présence de Monsieur Olivier SOHLER, Président, Monsieur Marc HEIMBURGER, Vice-Président, Mesdames Régine DIETRICH, Claudine GUILLEMIN, Christelle HIRSCHMANN, Annick SUTTER, Karine VOGELISEN, et Messieurs Maurice GOETTELMMANN, Albert MARCOT, membres du C.C.A.S.

Étaient absents et excusés :

- Madame Clémentine JEHL
- Monsieur J-Philippe HIHN,
- Madame Manon WOTOWIEC
- M. Charles SITZENSTUHL, représentant la Collectivité européenne d'Alsace.

Était absente :

- Madame Stéphanie HUSSER

Madame Clémentine JEHL a donné procuration à Madame Régine DIETRICH

Monsieur J-Philippe HIHN a donné procuration à Monsieur Olivier SOHLER

**Membres en exercice : 13**

**Présents : 9**

**Absents et excusés : 3**

**Procurations : 2**

**Absente : 1**

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DESIGNE à l'unanimité Monsieur Albert MARCOT secrétaire de séance.

## **DECISIONS**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2023.	Adopté à l'unanimité
2.1. Budget général du CCAS : budget supplémentaire 2023	Adopté à l'unanimité
2.2. Création d'une régie de recettes pour le budget général	Adopté à l'unanimité
2.3. Acceptation d'un don pour le budget général	Adopté à l'unanimité
2.4. Acceptation d'un don pour le budget général	Adopté à l'unanimité
2.5. Budget annexe DM n° 1	Adopté à l'unanimité
2.6. Acceptation d'un don pour le budget annexe	Adopté à l'unanimité
3.1. Création d'un poste d'infirmière à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2023	Adopté à l'unanimité
3.2. Création d'un poste d'infirmière à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Adopté à l'unanimité
3.3. Création d'un poste d'agent social à temps plein à partir du 1 <sup>er</sup> novembre 2023	Adopté à l'unanimité
4. Acceptation de la convention avec le groupement de commande de ROUFFACH	Adopté à l'unanimité
5. Cadeau de Noël des résidents	Adopté à l'unanimité
7. Cadeau de fin d'année en faveur du personnel	Adopté à l'unanimité

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

REÇU LE  
18 OCT. 2023  
Mairie de Scherwiller

## 2. FINANCES

### 2.1-BUDGET GENERAL DU C.C.A.S - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

Le projet de budget supplémentaire est présenté par Mme Régine DIETRICH :

#### ▪ FONCTIONNEMENT

Dépenses : 16 506,- Euros  
Recettes : 16 506,- Euros  
Excédent : ./.

#### ▪ INVESTISSEMENT :

Dépenses : 9 768,- Euros  
Recettes : 9 768,- Euros  
Excédent : ./.

Il est demandé au Conseil d'Administration,

**D'APPROUVER** le budget supplémentaire 2023, comme ci-dessus présenté.


Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

**APPROUVE** le budget supplémentaire 2023, comme ci-dessus présenté.

### ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMAUN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Secrétaire de séance

  
Albert MARCOT

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Président de séance

  
Olivier SOHLER

SOUS-PRÉFECTURE

18 OCT. 2023

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

REÇU LE  
18 OCT. 2023  
Mairie de Scherwiller

### 2. FINANCES

#### 2.2 - CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LE BUDGET GENERAL

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22,

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics,

Vu les articles R 1617-1 à R 1517-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 9 octobre 2023,

Considérant la nécessité d'encaisser régulièrement des dons attribués au CCAS,

Il est demandé au Conseil d'Administration,

#### **DE DECIDER**

la création d'une régie de recettes à la Mairie dénommée « divers encaissements CCAS » pour l'encaissement des dons attribués au CCAS – Budget Général ;

Le mode d'encaissement sera :

- Numéraire
- Chèques

Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 800,- €.

Le régisseur est tenu de verser au comptable public le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé et au minimum une fois par mois avec un minimum de 50,- €. À la fin de l'année, le solde de l'encaisse en numéraire sera versé sans tenir compte du seuil des 50,- €.

Un régisseur titulaire et un régisseur suppléant seront désignés par le Président, après avis conforme de M. le Comptable du Trésor.

Il est précisé qu'il n'est pas octroyé d'indemnité de responsabilité au régisseur titulaire ou au suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

#### **DECIDE**

la création d'une régie de recettes à la Mairie dénommée « divers encaissements CCAS » pour l'encaissement des dons attribués au CCAS – Budget Général ;

Le mode d'encaissement sera :

- Numéraire
- Chèques

Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 800,- €.


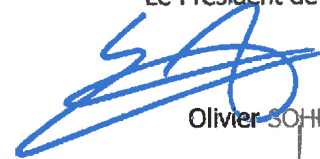
Le régisseur est tenu de verser au comptable public le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé et au minimum une fois par mois avec un minimum de 50,- €. À la fin de l'année, le solde de l'encaisse en numéraire sera versé sans tenir compte du seuil des 50,- €.

Un régisseur titulaire et un régisseur suppléant seront désignés par le Président, après avis conforme de M. le Comptable du Trésor.

Il est précisé qu'il n'est pas octroyé d'indemnité de responsabilité au régisseur titulaire ou au suppléant.

**ADOpte A l'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Secrétaire de séance  Albert MARCOT	Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Président de séance  Olivier SOHLER
--	---

SOUS-PRÉFECTURE  
18 OCT. 2023  
67 9 19800-1837814

**REÇU LE**  
18 OCT. 2023  
Mairie de Scherwiller

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

**2. FINANCES**

**2.3-ACCEPTATION D'UN DON POUR LE BUDGET GENERAL**

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

M. et Mme Gerhard KUHMEI, domiciliés à SCHERWILLER ont souhaité faire un don de 100 € au CCAS de SCHERWILLER.

Il est demandé au Conseil d'Administration,

**DE DECIDER** de l'acceptation du don d'un montant de 100 € ;

**DE DECIDER** de l'intégration de la valeur du don de 100 € dans l'état d'actif du CCAS.


Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

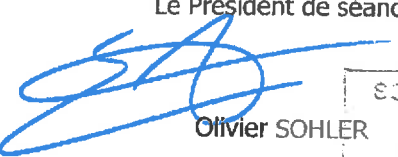
**DECIDE** l'acceptation du don d'un montant de 100 € ;

**DECIDE** l'intégration de la valeur du don de 100 € dans l'état d'actif du CCAS.

**ADOpte A l'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Secrétaire de séance  
  
Albert MARCOT

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Président de séance  
  
Olivier SOHLER

REÇU LE  
18 OCT. 2023  
Mairie de Scherwiller

SOUS-PRÉFECTURE  
18 OCT. 2023

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13

Présents : 9

Absents et excusés : 3

Procurations : 2

Absente : 1

**2. FINANCES**

**2.4-ACCEPTATION D'UN DON POUR LE BUDGET GENERAL**

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

M. Alfred ZIEGLER, domicilié à 63000 CLERMONT-FERRAND a souhaité faire un don de 840 € au CCAS de SCHERWILLER.

Il est demandé au Conseil d'Administration,

**DE DECIDER** de l'acceptation du don d'un montant de 840 € ;

**DE DECIDER** de l'intégration de la valeur du don de 840 € dans l'état d'actif du CCAS.



Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

**DECIDE** l'acceptation du don d'un montant de 840 € ;

**DECIDE** l'intégration de la valeur du don de 840 € dans l'état d'actif du CCAS.

**ADOpte A l'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Absstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMAANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Secrétaire de séance  Albert MARCOT	<table border="1"><tr><td>SOUS-PRÉFECTURE</td></tr><tr><td>18 OCT. 2023</td></tr><tr><td>SELESTAT</td></tr></table>	SOUS-PRÉFECTURE	18 OCT. 2023	SELESTAT	Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Président de séance  Olivier SOHLER
SOUS-PRÉFECTURE					
18 OCT. 2023					
SELESTAT					

REÇU LE  
18 OCT. 2023  
Mairie de Scherwiller

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 2. Finances

#### 2.5 Budget annexe : décision modificative n°1

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

670011750	Ehpad "Résidence de l'Alumnat"	DM n°1 2023
Code INSEE	EHPAD SCHERWILLER PA CCAS	



#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration fonctionnement et investissement

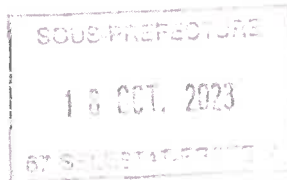
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>EXPLOITATION</b>				
D-60613 : Chauffage	0,00 €	19 278,46 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 611 : Groupe 1 : Dépenses affectées à l'exploitation normale</b>	<b>0,00 €</b>	<b>19 278,46 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-64111 : Rémunération principale	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 612 : Groupe 2 : Dépenses affectées au personnel</b>	<b>0,00 €</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-61568 : Autres	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6611 : Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	21 104,14 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 616 : Groupe 3 : Dépenses affectées à la décaissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>31 104,14 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-735111 : EHPAD et PLU-AM-Isberg pour résidents admis à séjour	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51 159,00 €
<b>TOTAL R 917 : Groupe 1 : Produits de la exploitation</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>51 159,00 €</b>
R-744 : FCTVA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 047,00 €
R-7480 : Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 759,00 €
<b>TOTAL R 918 : Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>11 806,00 €</b>
R-7718 : Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 422,07 €
R-773 : Mandats annués (sur exerc. ant.) ou abenns dechéance quadri	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 994,93 €
<b>TOTAL R 919 : Groupe 3 : Produits exceptionnels et produits non excédentaires</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>17 417,00 €</b>
<b>Total EXPLOITATION</b>	<b>0,00 €</b>	<b>80 382,60 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>80 382,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-1641 Emprunts en euros	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 681 : Titre 1 : Remboursement des dettes financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2154 : Matériel et outillage	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 682 : Titre 2 : Acquisition de l'équipement de l'établissement</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Global</b>		<b>95 382,60 €</b>		<b>80 382,00 €</b>

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, a approuvé cette décision modificative.  
**ADOpte A L'UNANIMITE**



NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Secrétaire de séance</p>  <p>Albert MARCOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Président de séance</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
---	--



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 2. Finances

#### 2.6 Acceptation d'un don pour le budget annexe

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

Suite à sa dissolution, l'association les Amis de la Résidence de l'Alumnat a souhaité faire un don de **9 796.87 €** au profit de l'EHPAD la Résidence de l'Alumnat, et de plus nous percevrons les intérêts de ces comptes pour lesquels nous ne connaissons pas encore le montant.

Il est précisé que cette somme sera particulièrement destinée à la décoration de l'Unité de Vie de Protégée.  
Il est proposé d'intégrer la valeur de ce don au 7718.

Le Conseil d'Administration, après en en avoir délibéré,

**DECIDE** l'acceptation du don cité ci-dessus

**DECIDE** l'intégration de la valeur de ce don au 7718

**EXPRIME** ses chaleureux remerciements à l'association les Amis de la Résidence de l'Alumnat

**CHARGE** M. Olivier SOHLER, Président, de leur transmettre les remerciements.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

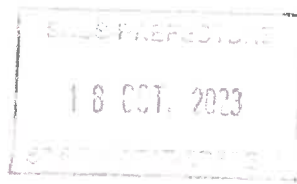
NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Secrétaire de séance

Albert MARCOT

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Président de séance

Olivier SOHLER



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 3. Personnel

#### 3.1 Création d'un poste d'infirmière à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2023

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

Suite à une vacance de poste, nous avons la possibilité d'intégrer aujourd'hui une infirmière à temps plein.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide la création d'un emploi permanent d'infirmière en soins généraux à temps plein.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanle					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Secrétaire de séance

  
Albert MARCOT

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Président de séance

  
Olivier SOHLER

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 3. Personnel

#### 3.2Création d'un poste d'infirmière, à temps non complet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président


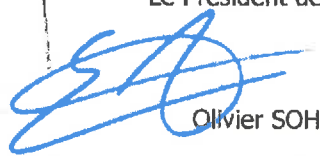
Suite à une vacance de poste, nous avons la possibilité d'intégrer aujourd'hui une infirmière à temps non complet à 28h/semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide la création d'un emploi permanent d'infirmière en soins généraux à temps non complet à 28h/semaine.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53.

#### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Secrétaire de séance</p>  <p>Albert MARCOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Président de séance</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
--	---

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 3. Personnel

#### 3.3 Création d'un poste d'agent social à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président



Suite à une vacance de poste, nous avons la possibilité d'intégrer aujourd'hui un agent social à temps plein

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide la création d'un emploi permanent d'agent social à temps plein.

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Secrétaire de séance  Albert MARCOT	Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Président de séance  Olivier SOHLER
--	---

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 4. Acceptation de la convention avec le groupement de commande de ROUFFACH

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

Une convention constitutive du groupement de commandes régional est formalisée entre le Centre Hospitalier de Rouffach, par délégation du Groupe Hospitalier de la Région Mulhouse Sud Alsace (GHRMSA), établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Haute Alsace (GHT), la fonction de coordination est exercée par le directeur des services logistiques du Centre Hospitalier de Rouffach mis à la disposition du GHRMSA

Et

les établissements publics de santé des GHT 10, 11 et 12 et des établissements publics sociaux et médico-sociaux.

Les signataires de la convention s'engagent à grouper leurs commandes de fournitures dans le domaine suivant : **produits d'entretien, d'hygiène et d'incontinence** dont le détail non exhaustif, par famille, est précisé ci-dessous :

- Produits d'entretien
- Articles d'entretien et de droguerie
- Sacs plastiques
- Produits d'hygiène corporelle
- Usage unique corporel
- Gants
- Incontinence
- Surblouse



Ces fournitures font l'objet de consultations pluriannuelles, sous la forme d'appels d'offres et de marché à procédure adaptée. La période en cours est du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2023. La période suivante a démarré au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Les membres du groupement désignent le Centre Hospitalier de Rouffach en qualité de coordonnateur, ayant la qualité de Pouvoir Adjudicateur, chargé de procéder à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection.

Tout membre signataire de la convention restera engagé par l'exécution du marché jusqu'au terme de la période contractuelle.

Durée de la convention : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et pour une durée de 8 (huit) ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029

Il est proposé au Conseil d'Administration


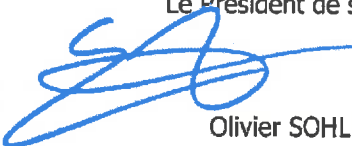
D'ACCEPTER cette convention avec le groupement de commande de ROUFFACH

D'AUTORISER le Directeur à signer la convention

Après en avoir délibéré le Conseil d'Administration  
ACCEPTÉ cette convention avec le groupement de commande de ROUFFACH  
AUTORISÉ le Directeur à signer la convention

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Secrétaire de séance</p>  <p>Albert MARCOT</p>	<p>Pour extrait conforme SCHERWILLER le 17 octobre 2023 Le Président de séance</p>  <p>Olivier SOHLER</p>
--	---





# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 5. Cadeau de Noël des résidents

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

Comme chaque année, un cadeau de Noël sera offert aux Résidents de L'EHPAD la Résidence de l'Alumnat. Le budget est de 25 € par Résident.

Il est proposé au Conseil d'Administration,

- d'accepter de participer financièrement aux cadeaux des Résidents ;
- d'autoriser le Président à engager la dépense.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ACCEPTÉ de participer financièrement aux cadeaux des résidents  
AUTORISE le Président à engager la dépense

### ADOPTE A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMANN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Secrétaire de séance



Albert MARCOT

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Président de séance



Olivier SOHLER

16 OCT 2023

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SCHERWILLER

Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 16 octobre 2023

Membres en exercice : 13  
Procurations : 2

Présents : 9

Absents et excusés : 3  
Absente : 1

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### 7. Cadeau de fin d'année en faveur du personnel

**Rapporteur** : M. Olivier SOHLER, Président

A l'occasion de la fête de Noël, les personnels de l'EHPAD la Résidence de l'Alumnat souhaiteraient organiser un repas de fin d'année à l'image des dernières années.

Aussi, il est proposé au Conseil d'Administration,

- d'accepter de participer financièrement au repas ;
- de fixer le montant de la participation par agent à 25 € par participant ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ACCEPTTE de participer financièrement au repas

FIXE la participation de 25 € par agent participant

AUTORISE le Président à engager la dépense

### ADOpte A L'UNANIMITE

NOM – Prénom	Fonction	Procuration à	Pour	Contre	Abstention
SOHLER Olivier	Président		X		
HEIMBURGER Marc	Vice-Prdt		X		
DIETRICH Régine			X		
GOETTELMAUN Maurice			X		
GUILLEMIN Claudine			X		
HIHN Jean-Philippe		Par procuration à Olivier SOHLER	X		
HIRSCHMANN Christelle			X		
HUSSER Stéphanie					
JEHL Clémentine		Par procuration à Régine DIETRICH	X		
MARCOT Albert			X		
SUTTER Annick			X		
VOGELEISEN Karine			X		
WOTOWIEC Manon					

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Secrétaire de séance

  
Albert MARCOT

Pour extrait conforme  
SCHERWILLER le 17 octobre 2023  
Le Président de séance

  
Olivier SOHLER